



**Coalition d'aide
aux victimes
de la pyrrhotite**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion mardi le 29 mars 2016

Mise au point sur l'aide financière et les actions prioritaires

Depuis les élections fédérales et la rencontre du 12 février dernier avec les élus provinciaux et fédéral, une certaine confusion médiatique a eu lieu .

La Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite (CAVP) a toujours continué de déployer ses efforts et ses suivis touchant les demandes d'aide financière, et ce, de manière régulière auprès des deux paliers de gouvernement.

Depuis plus d'un an et demi, le gouvernement du Québec nous a mentionné qu'il travaillait fort sur ce dossier et qu'il fallait leur faire confiance.

M. François-Philippe Champagne nous a mentionné que ce dossier était une priorité et que les engagements pris lors des élections seraient respectés.

Le gouvernement du Québec aurait effectivement acheminé une demande d'aide au fédéral, mais sans mentionner de montant souhaité.

La Coalition est satisfaite de :

D'avoir été supportée par les gouvernements provinciaux antérieurs, venant ainsi en aide effectivement à plusieurs victimes.

1. D'avoir reçu \$ 30M du Fédéral, une première en 7 ans, permettant de redémarrer les travaux dès le printemps 2016.
2. D'obtenir une somme de \$10M par année sur 3 ans,
3. Des efforts et actions réalisés par M. Champagne en quelques mois seulement.
4. Du support logistique et financier de la ville de Trois-Rivières facilitant le travail de la Coalition depuis plusieurs années.

La Coalition est déçue de :

D'avoir appris par les médias que le versement de \$ 30M du fédéral serait un montant définitif et final sans que cela n'ait jamais été mentionné lors des échanges antérieurs avec M. Champagne.

1. L'absence d'échanges directs avec M. Champagne depuis le 12 février et le manque d'intervention avant cette annonce du fédéral,
2. D'être devant un fait accompli et que le Provincial n'était pas au courant de la position du Fédéral concernant le versement définitif,
3. De sentir que les gouvernements provincial et fédéral ont joué au chat et à la souris et qu'il nous semble y avoir eu un manque de coordination et de communication évident dans ce dossier,
4. Du fonctionnement de la table interministérielle,
5. De voir que le gouvernement provincial ne savait toujours pas l'aide financière accordée par le Fédéral et de n'avoir rien prévu pour les victimes sachant qu'il y avait de fortes chances que le Fédéral débloque des sommes !!! .
6. De l'attitude des deux paliers de gouvernement qui semblent préférer se limiter à des actions ponctuelles au lieu de voir le portrait réel et global de cette crise.
7. L'incapacité du gouvernement du Québec de définir actuellement sa participation financière, après plus de 2 ans d'attente dans ce dossier.

La Coalition souhaite :

1. Que le gouvernement du Québec réponde positivement à la demande de rencontre de la Coalition avec le premier ministre Couillard, faite au cours des derniers jours.
2. Que le gouvernement du Québec tienne les engagements qu'il a pris lors des élections provinciales, soit de donner au moins \$ 45M pour aider les familles au prise avec des problèmes de pyrrhotite,
3. Que le gouvernement du Québec prenne en charge le dossier de la pyrrhotite comme une priorité et une urgence d'agir,
4. Que le gouvernement du Québec dégage de son surplus de plus de \$2 milliards, une somme significative pour venir en aide aux victimes de la pyrrhotite en Mauricie.
5. Que les deux paliers de gouvernement travaillent réellement ensemble, afin de gérer cette crise dans son ensemble en considérant les données réelles du nombre de victimes et non pas de manière sporadique.

6. Analyser la possibilité que les gouvernements avancent les fonds requis aux victimes et qu'ils se fassent rembourser suite aux procès,
7. Que chaque dollar provenant de l'aide financière soit maximisé et dédié à la réalisation des travaux et non pas à des profits prohibitifs pour les entrepreneurs.
8. Tel que discuté avec les élus;qu'un comité de travail soit mis en place avec les gouvernements, la SHQ, la Coalition et si requis le Bureau de la concurrence, afin de valider les coûts jugés trop élevés lors de la réalisation de ces travaux ,
9. Réaliser un exercice de balisage pour des travaux similaires tenus ailleurs au Québec, inviter les entrepreneurs de l'extérieur de la région et revoir le mode d'appels d'offres actuel si requis.

La Coalition souhaite que les parties prenantes dans ce dossier travaillent de concert afin de défendre les intérêts des victimes et que les travaux correctifs puissent être réalisés à moindre coût et le plus tôt possible.

À propos de la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

La CAVP a pour mission de défendre les droits et les intérêts des familles affectées par la crise de la pyrrhotite en Mauricie et de travailler activement à l'obtention de programmes d'assistance financière auprès des instances gouvernementales. Depuis 2009, grâce à ses services d'accompagnement, elle a aidé au-delà de 1200 familles de la Mauricie aux prises avec ce désastre. Pour en savoir plus sur les services offerts par la CAVP, sur ses activités et ses réalisations, nous vous invitons à consulter le site internet suivant : www.cavp.info. La CAVP est également présente sur le réseau Facebook.

Source :

Jacques Blais
Responsable des communications
Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite
819-448-0500